



Mobilité CPIP

Le SNEPAP-FSU reçu par RH4 le 02 juin 2026

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL CPIP

Reçu en bilatérale sur le sujet de la mobilité CPIP 2026, le **SNEPAP-FSU** tient à saluer la qualité des échanges avec la Direction Ressources Humaines de la DAP.

Si nous regretterons toujours la fin de la gestion de la mobilité en CAP, gage de transparence, ces temps d'échanges avec l'administration sont précieux, en ce qu'ils nous permettent notamment de veiller à la bonne application des critères de mobilité, dans un souci d'équité, et dans l'intérêt de l'ensemble de la profession et des services.

Cette bilatérale nous a permis **d'exposer l'ensemble des demandes de mobilité des agents nous ayant sollicités, évitant certaines erreurs ou oublis, que l'administration a corrigés aussitôt.**

Ce temps nous a aussi permis de nous assurer que l'administration dispose de toutes les informations utiles **sur les situations particulières**, ce qui lui permettra ensuite de procéder aux arbitrages pour les mutations au titre du cas social qui resteront exceptionnelles, conformément aux textes en vigueur.

Le **SNEPAP-FSU** a obtenu l'assurance de l'administration que **tous les postes dits « à tiroir » seront examinés**, pour les titulaires ayant demandé leur mutation.

Le service RH nous a par ailleurs confirmé que **les résultats de la mobilité paraîtront au plus tard le 15 juin 2026.**

Interpellée sur le sujet de la **prise de poste avancée au 1^{er} juillet** pour les agents qui seront mutés dans des services expérimentant la reprise du présentiel / EGIP, **la DAP affirme qu'elle rejettera toute demande de report de prise de poste, sauf « cas de force majeure ».**

Le **SNEPAP-FSU** a une nouvelle fois dénoncé avec force cette décision politique déconnectée de la réalité des terrains, et fortement préjudiciable pour les agents. Nous avons également rappelé les difficultés prévisibles liées à cette position, tant pour les agents soumis à cette prise de poste avancée (et ce d'autant plus que les résultats seront connus tardivement), que pour les services qui vont devoir fonctionner avec moins d'agents en période estivale.

Les représentants du personnel du **SNEPAP-FSU** restent disponibles pour toute question sur snepapmobilitecip@gmail.com